

NOS OFFRES DE SERVICES

GRATUIT



OBTENTION DU RÉFÉRENTIEL HÉBERGEMENT LOT-ET-GARONNE

Cette offre est réservée aux propriétaires de meublés de tourisme et
Chambres d'Hôtes du Val de Garonne

POURQUOI OBTENIR LE RÉFÉRENTIEL HÉBERGEMENT LOT-ET-GARONNE ?

- Afin d'accroître votre visibilité et de bénéficier d'une promotion sur les sites d'organismes du tourisme (Comité départemental, OTVG).
- Pour pouvoir devenir Partenaire de l'Office de Tourisme du Val de Garonne .
- Pour obtenir les labels départementaux : label pêche et label accueil vélo.

DESRIPTIF

Il a été créé en 2012 par le Comité Départemental de Tourisme de Lot et Garonne à la demande des Offices de Tourisme pour permettre aux propriétaires de meublés de tourisme et chambres d'hôtes, qui ne souhaitent ni label, ni classement, de bénéficier d'une promotion locale et départementale. Le référentiel est valable 5 ans.

PRE-REQUIS

- Répondre à l'intégralité des critères de la grille du référentiel
- Avoir effectué une déclaration en Mairie
- Etre conforme aux règlements et obligations applicables à toute location (assurance, normes de sécurité)

PROCESSUS

- L'OTVG, mandaté par le CDT 47, effectue la visite sur site.
- Si l'ensemble des pré-requis est validé, l'engagement par le propriétaire est signé, l'OTVG intègre l'hébergement dans la base de données régionale SIRTAQUI et envoie l'intégralité du dossier au CDT47.
- Si les pré-requis ne sont pas remplis, le propriétaire doit procéder aux préconisations effectuées et une autre visite de contrôle sera effectuée par l'OTVG pour vérification.

POUR BÉNÉFICIER DE CE SERVICE

Contactez
Stéphanie LEGLISE
11 rue Toupinerie - CS 70305 - 47200
Marmande
Tél : 05.53.64.44.44 -
s.leglise@valdegaronne.com